



RÉUNION ORDINAIRE du conseil municipal du village de Brome, tenue en personne le lundi 15 août 2022 à 19 h 00, à laquelle étaient présents les conseillers Pat Panasuk, Lisa Belanger, Larry Royea, Wesley Patch et Michael Allnutt. Tous les membres dudit conseil formant un quorum sous la présidence du maire William Miller, conformément aux dispositions du code municipal.

Le conseiller Christopher Whitehead est absent.

Le directeur général et greffier-trésorier Francis Bergeron était présent.

Les citoyens ont la possibilité d'assister à la réunion et de poser des questions.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation et adoption du procès-verbal de la séance du 4 juillet 2022
3. Affaires résultant du dernier procès-verbal
4. Rapport de l'inspecteur municipal et de la voirie :
 - 4.1 Sur les permis
 - 4.2 Sur les conditions des routes
5. Première période de questions
6. Rapports des officiers
7. Administration générale

Correspondance :

- 7.1 Demande d'appui – Campagne corporative 2022 de la Fondation québécoise du cancer

Administration

- 7.2 Participation - Programme de regroupement d'assurance pour les OBNL par l'UMQ
- 7.3 Autorisation – Permis pour vente extérieure des boissons alcoolisées – Expo de Brome 2022
- 7.4 Autorisation – Implantation de panneaux routiers – Expo de Brome 2022
- 7.5 Autorisation – Expo de Brome 2022 règlement numéro 145-12
- 7.6 Adjudication – Contrat pour services d'arpentage 322, Stagecoach
- 7.7 Adjudication – Contrat pour services d'architecture 322, Stagecoach
- 7.8 Adjudication – Contrat pour services professionnels environnementaux 322, Stagecoach
- 7.9 Acceptation provisoire – Travaux de rechargement – Chemin Draper
- 7.10 Autorisation – Permis pour service ou vente extérieure des boissons alcoolisées – Fête municipale 2022
- 7.11 Autorisation – Utilisation du domaine public et fermeture de rue - Tournage 25 septembre 2022
8. Administration financière
 - 8.1 Comptes à payer
9. Autres affaires:
10. Deuxième période de questions
11. Levée de l'assemblée

La réunion est ouverte à 19h02.

1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Résolution 2022-088

Proposé par le conseiller Larry Royea, appuyé par le conseiller Wesley Patch

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est approuvé.

ADOPTÉ

2

APPROBATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 JUILLET 2022 Résolution 2022-089

Proposé par la conseillère Pat Panasuk, appuyé par le conseiller Wesley Panasuk

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2022 soit et est par la présente approuvé.

ADOPTÉ

3

4

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DE LA VOIRIE

4.1 Sur les permis délivrés

2 permis ont été délivrés en mai 2022 pour une valeur totale de 10 000\$ et des revenus de 70\$.

6 permis ont été délivrés en juin 2022 pour une valeur totale de 317 150\$ et des revenus de 537\$.

5 permis ont été délivrés en juillet 2022 pour une valeur totale de 714 131\$ et des revenus de 265\$.

4.2 Rapport sur les travaux publics

Le projet de rechargement du chemin Draper fut complété ainsi que le nivelage des chemins de gravier et l'épandage de l'abat-poussière.

5

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) Une question a été posée concernant l'utilisation des feux d'artifice, notamment si des permis sont requis ou si des règlements limitent leur utilisation.
- 2) Une question a été soulevée concernant les permis requis pour les feux de joie.
- 3) Une question a été posée concernant la possibilité d'avoir les procès-verbaux du conseil municipal disponibles sur le site web.

6

RAPPORT DES OFFICIERS

- La conseillère Lisa Belanger mentionne que le comité des événements travaille actuellement à l'organisation d'un événement qui devrait avoir lieu au cours du mois de septembre ; plus de détails seront donnés aux citoyens dès qu'ils seront disponibles.
- Le maire et les autres membres du conseil n'ont pas signalé d'événements notables lors de leur rapport.
- Le directeur général mentionne qu'il sera absent du bureau mercredi et jeudi.

7

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1

Correspondance

DEMANDE D'APPUI – CAMPAGNE CORPORATIVE 2022 DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER Résolution 2022-090

La Fondation Québécoise du cancer a soumis aux membres du conseil municipal une demande de soutien financier d'un montant non spécifié pour faire en sorte de mieux accompagner et adoucir le quotidien de plusieurs personnes en Estrie et partout au Québec.

7.2
ADMINISTRATION
PARTICIPATION - PROGRAMME DE GROUPEMENT D'ASSURANCE POUR LES OBNL PAR L'UMQ
Résolution 2022-091

CONSIDÉRANT QUE des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourrent ou font encourir ;

CONSIDÉRANT QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et aider ainsi les OBNL ;

CONSIDÉRANT QUE L'UMQ procédera sous peu ou a procédé à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureur identifié ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Wesley Patch appuyé par le conseiller Larry Royea

ET RÉSOLU

- Que ce Conseil autorise la municipalité de Brome à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ a procédé ou procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité.
- Que ce Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui fut lancé ou qui sera lancé sous peu, l'/ les OBNL suivant(s), nom, adresse, coordonnées :
 - Société d'Agriculture du Comté de Brome, 345 chemin Stagecoach, Brome Québec, J0E 1K0.
 - L'immeuble public de Brome, 330, chemin Stagecoach, Brome Québec, J0E 1K0
- D'envoyer une copie de la résolution à l'UMQ a/s Mme Isabelle Laniel ilaniel@umq.qc.ca

ADOPTÉ

7.3
AUTORISATION – PERMIS POUR VENTE EXTÉRIEURE DES BOISSONS ALCOOLISÉES – EXPO DE BROME
2022
Résolution 2022-092

CONSIDÉRANT la tenue de l'évènement l'Expo de Brome prévu sur le territoire de la municipalité du 2 au 5 septembre 2022;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation des organisateurs de l'évènement afin de pouvoir déposer une demande de permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lisa Belanger appuyée par le conseiller Michael Allnut

ET RÉSOLU que le conseil du village de Brome autorise le dépôt d'une demande de permis de réunion à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour la vente et le service extérieur de boissons alcoolisées lors de l'expo de Brome 2022.

ADOPTÉ

7.4
AUTORISATION – IMPLANTATION DE PANNEAUX ROUTIERS – EXPO DE BROME 2022
Résolution 2022-093

CONSIDÉRANT la tenue de l'évènement l'Expo de Brome prévu sur le territoire de la municipalité du 2 au 5 septembre 2022;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation des organisateurs de l'évènement afin de pouvoir procéder à l'installation de panneaux routiers afin de faciliter l'accès des visiteurs et assurer la fluidité du réseau routier;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par la conseillère Pat Panasuk appuyé par le conseiller Wesley Patch ET RÉSOLU que le conseil du village de Brome autorise l'installation de panneaux routiers tel que décrits dans le courriel daté du 18 juillet lors de l'expo de Brome 2022 et d'informer les organisateurs de l'évènement que les panneaux doivent être retirés dans un délai d'une semaine après la fin de l'expo.

ADOPTÉ

7.5

AUTORISATION – EXPO DE BROME 2022 RÈGLEMENT NUMÉRO 145-12
Résolution 2022-094

CONSIDÉRANT la tenue de l'évènement l'Expo de Brome prévu sur le territoire de la municipalité du 2 au 5 septembre 2022;

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation des organisateurs de l'évènement afin de pouvoir bénéficier d'une extension de délai autrement applicable par le règlement numéro 145-12 concernant les nuisances;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michael Allnut appuyé par le conseiller Wesley Patch ET RÉSOLU que le conseil du village de Brome autorise la tenue de l'expo de Brome 2022 et prolonge les heures prévues à l'article 19 dudit règlement, et ce, jusqu'à minuit du 2 au 5 septembre 2022.

Le maire demande un vote.

Votent en faveur : les conseillers Michael Allnut, Wesley Patch et Larry Royea.

Votent contre : les conseillers Lisa Belanger et Pat Panasuk.

ADOPTÉ

7.6

ADJUDICATION – CONTRAT POUR SERVICES D'ARPENTAGE 322, STAGECOACH
Résolution 2022-095

ATTENDU le projet de construction d'un Hôtel de Ville avec salle communautaire prévu sur le terrain du 322, Stagecoach;

ATTENDU QUE des services d'arpentage sont nécessaires dans le cadre du projet afin de fournir les informations aux professionnels tels qu'aux architectes et ingénieurs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lisa Belanger appuyée par le conseiller Larry Royea

ET RÉSOLU

- D'octroyer le contrat de services d'arpentage pour le 322, Stagecoach à la firme, Migué et Fournier Arpenteurs-Géomètres, selon le courriel du 12 juillet 2022 au coût de 2 300\$ plus taxes applicables;
- De financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à partir du fonds général municipal ou toute autre subvention applicable;
- D'autoriser le directeur général et le greffier-trésorier à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ

7.7

ADJUDICATION – CONTRAT POUR SERVICES D'ARCHITECTURE 322, STAGECOACH
Résolution 2022-096

ATTENDU le projet de construction d'un Hôtel de Ville avec salle communautaire prévu sur le terrain du 322, Stagecoach;

ATTENDU QUE des services d'architecture sont nécessaires dans le cadre du projet afin de fournir des croquis, des plans et des estimations de coût au conseil ainsi qu'aux ministères dans le cadre de demandes de subventions;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Lisa Belanger appuyée par le conseiller Wesley Patch

ET RÉSOLU

- D'octroyer le contrat de services professionnel d'architecture pour la construction d'un Hôtel de Ville avec salle communautaire à, Danuta Nadolska, architecte, selon l'offre de service datée du 7 juillet 2022 au coût de 5 500\$ plus taxes applicables ainsi que les frais de surveillance des travaux qui pourraient s'appliquer;
- De financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à partir du fonds général municipal ou toute autre subvention applicable;
- D'autoriser le directeur général et le greffier-trésorier à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ

7.8

ADJUDICATION – CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS ENVIRONNEMENTAUX 322,
STAGECOACH
Résolution 2022-097

ATTENDU le projet de construction d'un Hôtel de Ville avec salle communautaire prévu sur le terrain du 322, Stagecoach;

ATTENDU QUE des services professionnels environnementaux sont nécessaires dans le cadre du projet afin de fournir des croquis, des plans et des estimations de coût au conseil ainsi qu'aux ministères dans le cadre de demandes de subventions pour la portion environnementale du projet notamment l'alimentation en eau potable ainsi que le traitement des eaux usées;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Wesley Patch appuyé par le conseiller Michael Allnutt

ET RÉSOLU

- D'octroyer le contrat de services professionnels environnementaux pour la construction d'un Hôtel de Ville avec salle communautaire à la firme, LCL Environnement, selon l'offre de service datée du 15 août 2022 au coût estimé de 7 900\$ plus taxes applicables ainsi que les frais de surveillance des travaux qui pourraient s'appliquer;
- De financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à partir du fonds général municipal ou toute autre subvention applicable;
- D'autoriser le directeur général et le greffier-trésorier à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ

7.9

ACCEPTATION PROVISoire – TRAVAUX DE RECHARGEMENT – CHEMIN DRAPER
Résolution 2022-098

ATTENDU l'appel d'offres 2022-01 – Rechargement du chemin Draper;

ATTENDU QUE la demande de paiement de Roger Dion et Fils 2006 inc. pour la réfection du chemin Draper incluant une rétention administrative de 5% ;

ATTENDU QUE la recommandation de l'ingénieur de FNX Innov est de procéder au paiement selon le certificat d'acceptation provisoire daté du 11 août 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Pat Panasuk, appuyé par le conseiller Michael Allnutt, et résolu

ET RÉSOLU :

- de procéder au paiement du certificat d'acceptation provisoire numéro 1 au montant de 110 868.56 \$ (incluant les taxes) à Roger Dion et Fils 2006 inc. ;
- de financer cette dépense, nette des remboursements de taxes, à même le fonds général de la municipalité, du fond des carrières et sablières, ainsi que toute autre subvention applicable ;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ

7.10

AUTORISATION – PERMIS POUR SERVICE OU VENTE EXTÉRIEURE DES BOISSONS ALCOOLISÉES
FÊTE MUNICIPALE 2022
Résolution 2022-099

ATTENDU QUE le comité des loisirs de Brome planifie la tenue de la fête municipale dans les prochaines semaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michael Allnutt, appuyé par le conseiller Larry Royea,
ET RÉSOLU :

- d'autoriser le directeur général à demander les autorisations requises à la Régie des alcools, des courses et des jeux pour l'édition 2022 de la fête municipale;
- d'assumer les frais de ce permis à même le fonds général de la municipalité.

ADOPTÉ

7.11

AUTORISATION – UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC ET FERMETURE DE RUE - TOURNAGE 25
SEPTEMBRE 2022
Résolution 2022-100

ATTENDU la demande de fermeture de rue pour les fins d'un tournage reçue en date du 12 août 2022 pour un tournage prévu le 25 septembre 2022 devant avoir lieu devant le 345 chemin Stagecoach;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Wesley Patch, appuyé par le conseiller Larry Royea,
ET RÉSOLU:

- d'autoriser, pour fin de tournage cinématographique, la fermeture temporaire d'une section du chemin Stagecoach à condition d'obtenir des responsables du tournage, en temps opportun, leurs preuves d'assurances, un plan de circulation signé et scellé par un ingénieur, la confirmation qu'aucune intervention municipale n'est nécessaire, les autorisations nécessaires des propriétaires et autorités concernées ainsi qu'un engagement formel à assurer la sécurité du site et des voies routières;
- d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à donner toutes les instructions nécessaires et à signer tous les documents à cet effet.

ADOPTÉ

8.1

COMPTES PAYABLES
Août 2022
Résolution 2022-101

Supplier	Description	Amount
Hydro-Québec (#4)	Éclairage de rue du 1 ^{er} au 31 juillet 2022	151.55\$
Hydro-Québec (#4)	Électricité parc Héritage du 2 juin au 1 ^{er} août 2022	101.42\$
Enviro Connexions (#8)	Traitement recyclage juin 2022	264.85\$
Enviro Connexions (#8)	Traitement recyclage juillet 2022	250.19\$
BMO (#20)	Frais de banque – Juillet 2022	89.73\$
Infotech (#21)	Achat et installation module permis + poste supplémentaire	5 058.91\$
Axion (#22)	Téléphonie, fax et internet août 2022	189.28\$
Rona (#27)	Sacs pierre concassée 30KG (3x)	11.45\$
GESTIM (#36)	Inspection municipale du 19 juin au 16 juillet 2022	806.09\$
Brome Public Building (#38)	Loyer août 2022	525.00\$
RIGMRBM (#44)	Enfouissement ordures et traitement compost – Juin 2022	1 281.95\$
RIGMRBM (#44)	Enfouissement ordures et traitement compost – Juillet 2022	403.03\$
Ville de Cowansville (#59)	Entente loisirs – Frais printemps 2022	333.01\$
Vox Avocats (#89)	Honoraires pour consultations	617.42\$
Mastercard (#107)	Frais mensuel – Microsoft août 2022	59.45\$
Mastercard (#107)	Poste informatique + écran inspecteur municipal (Lenovo Canada)	1 571.69\$
SEAO (#147)	Frais appel d'offres 2022-01 – chemin Draper	9.35\$
Jean Benoit (#155)	Summer maintenance contract (3 de 5)	607.00\$
Jean Benoit (#155)	Maintenance des bordures de pont + surveillance parc	80.00\$
Les Entreprises R. Cherrier (#171)	Collecte & transport ordures, recyclage et compost – Août 2022	4 163.90\$
Peter Kralik (#187)	Services voirie - Juillet 2022 (6h + 40km)	177.50\$
Nivelage MC (#188)	Service de nivelage des chemins 27 juillet 2022	1 782.11\$
Propane Action (#191)	Location cylindre + lecteur satellite du 2-07-2022 au 1-07-2023	243.75\$
Roger Dion et fils 2006 (#196)	Rechargement du chemin Draper	110 868.56\$
Mégaburo (#230)	Contrat de service imprimante du 14-05-2022 au 14-07-2022	21.41\$
Lignes Maska (#237)	Lignage routier (5.12km blanche + 2.55km jaune)	3 451.50\$
Excavation Désourdy (#252)	Changement de ponceau chemin Jackson (près du 392)	6 835.26\$
Arbeau Services (#253)	Service d'émondage d'urgence (Arbre devant 367, Stagecoach)	1 034.78\$
Rémunération employés	Salaires août 2022	3 918.06\$
Rémunération mensuelle élus	Salaires août 2022	1 921.32\$
TOTAL		147 346.38\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Wesley Patch et appuyé par la conseillère Lisa Belanger
ET RÉSOLU QUE le paiement des comptes créditeurs pour un montant de **147 346.38\$** soit et est par la présente approuvé.

9. Questions diverses

10

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

- 1) Une question a été soulevée concernant la possibilité de stationner au parc municipal lors de la Foire de Brome.
- 2) Une question a été soulevée pour recevoir une mise à jour sur le projet de l'hôtel de ville / centre communautaire.

11

AJOURNEMENT DE LA RÉUNION
Résolution 2022-102

Il est proposé par le conseiller Larry Royea et secondé par le conseiller Michael Allnutt que la séance soit levée à 20 h 24.